

Le mot inflation fait souvent référence à la montée des prix des biens essentiels comme la nourriture, l'essence ou l'énergie. Toutefois, l'inflation se présente de bien d'autres manières. Les entreprises, étant elles aussi touchées par la montée des prix, doivent innover et user de stratégies si elles souhaitent conserver leurs marges de profit. Sinon, elles augmentent leurs prix et c'est le consommateur qui paye de ses poches.

L'ACEF vous présente le nouveau vocabulaire associé à ces tactiques originales qui contribuent à l'inflation.

1. De plus en plus connue, la **réduflation** apparaît lorsque le format des emballages des aliments est réduit, sans en réduire le prix ! Un bel exemple : les paquets de saucisses à hot dog sont maintenant des paquets de 10 saucisses au lieu de 12.
2. **La skimpflation** fait référence au verbe anglais *to skip* qu'on peut traduire en français par le verbe « *lésiner* ». L'expression québécoise « faire son gratteux » est un bon exemple. Alors que la réduflation touche les produits, la skimpflation à rapport aux services offerts par une entreprise. Elle consiste à diminuer la qualité des services sans en baisser le prix. Par exemple, une compagnie aérienne peut décider de remplacer un petit déjeuner complet offert à ses passagers par une simple barre tendre.
3. **La duraflation** se voit lorsque les chaînes d'approvisionnement ne fonctionnent pas de manière efficace à cause d'un bris mécanique, d'un conflit de travail ou d'une catastrophe naturelle. Cela fait que les produits alimentaires n'ont pas la même fraîcheur que d'habitude lorsqu'ils arrivent au magasin. Ils sont parfois aussi un peu trop mûrs, ce qui diminue leur durée de conservation normale. Lorsque le litre de lait doit être jeté au bout de 2 à 3 jours, parce que le lait a tourné alors que la date de péremption est loin d'être atteinte, c'est de la duraflation. Pour le même laps de temps, il aura fallu acheter 2 litres de lait au lieu d'un... donc, deux fois le prix !
4. Chaque fois qu'on achète plus que prévu au départ pour économiser les frais de livraison ou pour obtenir un produit gratuit, nous faisons du **spaving (dépendre plus pour économiser)**. L'idée n'est pas si mauvaise. Le danger, par exemple, est d'ajouter, dans son panier d'achats en ligne, un produit dont on n'a pas vraiment besoin à 20 \$ pour économiser des frais de transport de 10 \$. Un autre exemple, acheter un 2e café au dépanneur du coin juste pour en avoir un troisième gratuit !



Exemple de réduflation.



5. **Enfin, on parle d'obsolescence programmée** quand un fabricant réduit volontairement la durée de vie d'un produit par toutes sortes de techniques pour nous obliger à le remplacer plus rapidement. Il est presque impensable de nos jours de garder le même réfrigérateur pendant 20 ou 25 ans alors que dans les années 50-60 c'était chose courante !

Toutes ces tactiques ne sont pas sans conséquences sur le budget des consommateurs qui se font doucement avoir. Individuellement, nous pouvons adapter nos habitudes d'achat pour en sortir gagnants. Nous pouvons faire attention à ne pas faire de « spaving ». Nous pouvons aussi comparer les prix et formats de différents produits pour faire de meilleurs choix et en avoir plus pour notre argent.

Collectivement, il faut demander à nos élus d'adopter une loi portant sur la durabilité, la réparabilité et l'obsolescence des biens de consommation. Nous savons que les réflexions ont déjà commencé sur le sujet. Nous espérons juste que le gouvernement du Québec déposera un projet de loi cette année !

Pour plus d'informations sur le sujet, communiquez avec nous.

